



**Confédération
CSN des syndicats nationaux**

Élections fédérales 2008

L'élection de tous les dangers

Document adopté par le
conseil confédéral
des 17, 18 et 19 septembre 2008

Table des matières

Introduction.....	r
Lois du travail et protection du revenu.....	6
Finances publiques	8
Environnement	10
Politiques sociales et familiales	12
Politique étrangère et commerciale	14
Droits des femmes à l'égalité	16
Sécurité, droits et libertés et question autochtone.....	18
La nation québécoise et la culture.....	20
Conclusion et recommandations	22
Annexe 1	24

Introduction

La CSN agit quotidiennement afin de défendre et promouvoir l'intérêt des 300 000 membres qu'elle représente. Ses interventions portent sur une multitude d'aspects sociaux, économiques et politiques de la société dans laquelle nous évoluons, car l'exercice efficace du mandat de la CSN ne peut se limiter au strict champ des relations de travail. Ce faisant, notre action a bien souvent des impacts sur l'ensemble de la société.

Les membres de la CSN lorsqu'ils font face à la privatisation de pans entiers des services publics ou lorsqu'ils sont victimes de fermetures d'entreprise, par exemple, souhaitent que nos analyses sur la gestion des affaires publiques et que nos revendications pour l'amélioration générale des conditions de vie soient criées haut et fort.

Nul doute qu'une campagne électorale constitue pour nous un moment privilégié permettant de déployer le plus largement possible notre vision syndicale des enjeux en cause.

À l'occasion de chaque période électorale, la CSN développe une analyse et émet des recommandations évidemment adaptées à la conjoncture.

Par exemple, lors des dernières élections fédérales en 2006, nous recommandions d'appuyer le candidat engagé à défendre au mieux les intérêts du Québec, ceux des travailleuses et des travailleurs ainsi que ceux des plus démunis. À l'occasion d'une autre élection, au Québec celle-là, nous avons en 2003 appelé de manière plus précise à empêcher l'élection de candidats de l'Action démocratique du Québec (ADQ) à l'Assemblée nationale.

Ainsi au niveau fédéral, comme au niveau provincial, nous avons souvent privilégié les candidates et les candidats dont les engagements se rapprochaient le plus des orientations de la CSN.

Cette fois-ci l'élection fédérale revêt un caractère exceptionnel. La dynamique de notre système électoral uninominal à un tour est bien connue. Cependant le positionnement des partis à la dissolution de la Chambre, nous oblige à une analyse serrée des forces en présence puisque, de toutes les formations dites « nationales », seul le Parti conservateur semble être en mesure de former le prochain gouvernement. Il poserait ainsi un autre jalon en vue de détrôner le Parti libéral à titre de parti « gouvernant naturel du Canada ».

Mais plus grave encore, ce parti issu d'une fusion récente de deux formations politiques voit ses racines réformistes-alliancistes donner maintenant forme à toute sa structure. Résultats, un conservatisme radical qui fait en sorte que, plus que tout autre au cours des dernières décennies, le Parti conservateur du Canada se situe aux antipodes des valeurs et des orientations de la CSN.

La véritable question que nous nous poserons en conclusion de notre analyse : comment par notre action, pouvons-nous contribuer à empêcher Stephen Harper de former un gouvernement majoritaire ? Pour ce faire, chaque vote devra être utile.

Les programmes des partis dans un tel contexte occupent une place bien relative.

Cependant dans cet exercice, qui aux quatre ans doit constituer un moment fort de notre démocratie, nous constatons que le débat public est trop souvent dominé par les faiseurs d'images, les clips et les invectives, au détriment des débats de fond. Dans un tel contexte, nous croyons qu'il est quand même nécessaire d'analyser ce que les partis en lice proposent. La rigueur de notre analyse ne s'en trouvera que renforcée.

Le document

Le corps de ce document a été élaboré à partir de thèmes. Pour chacun d'eux, nous procédons dans un premier temps au bilan du gouvernement conservateur.

Par la suite nous faisons la recension des éléments principaux de chaque parti sur ce thème et finalement nous procédons à des constats CSN sur les enjeux qui s'y rapportent. Nous terminons avec la conclusion et les recommandations du comité exécutif de la CSN.

Mise en garde

Notre étude porte sur les programmes des partis conservateur, libéral, Bloc, NPD et vert.

Il est important de noter qu'il est périlleux de se livrer à un tel exercice parce que l'information est fort variable d'une formation à l'autre. Au moment de procéder à cette analyse, il n'y avait que le Bloc et les verts qui avaient une plate-forme électorale digne de ce nom. Les autres partis, pour des raisons stratégiques, préféreront sans doute livrer le contenu de leurs intentions au fil des jours.

Nous avons donc souvent présumé et spéculé sur certaines informations à partir des renseignements disponibles sur les sites Internet de ces partis ou en nous basant sur le profil politique de chacun d'eux.

Il est donc probable que des informations plus fraîches seront disponibles au moment de lire ces lignes.

Lois du travail et protection du revenu

Bilan du gouvernement conservateur

Les lois du travail

Le gouvernement conservateur n'a pas tardé à afficher ses couleurs en matière de lois du travail. Il s'est montré peu sensible au sort de la main-d'œuvre assujettie au Code canadien du travail. Alors qu'il aurait pu donner suite à plusieurs recommandations du rapport Arthurs¹ sur la modernisation des normes du travail fédérales, il lui a rapidement fait prendre le chemin des tablettes.

Ce rapport qui contient plusieurs éléments pertinents, dont une hausse du salaire minimum et un accent sur la conciliation famille-travail, méritait certainement un meilleur sort. De toute évidence, l'orientation générale du rapport s'éloigne de la philosophie et de l'idéologie des conservateurs. Pour ces derniers, les normes doivent demeurer minimales sous peine de nuire au bon fonctionnement du marché du travail et à la création d'emplois. Leur refus d'approuver le projet de loi du Bloc Québécois interdisant le recours aux briseurs de grève, tout comme leur opposition à l'instauration d'une loi proactive sur l'équité salariale ou de faire du français la langue de travail au Québec pour les entreprises de juridiction fédérale relèvent de la même logique.

Assurance emploi

Lorsqu'il était dans l'opposition, le Parti conservateur n'avait pas manqué de dénoncer la gestion libérale du compte de l'assurance emploi. Force est toutefois de constater qu'il a continué la pratique instaurée par les libéraux. Il s'est approprié les surplus, il a abaissé le taux de cotisation et écarté toute amélioration au régime. Certes, avec le dernier budget, il a mis en place l'Office de financement de l'assurance emploi et créé un compte distinct. Mais ces changements, aussi souhaitables soient-ils, ne s'attaquent pas aux véritables problèmes. L'impasse persiste sur les surplus passés et la couverture du régime demeure nettement insuffisante. Le refus du gouvernement conservateur d'accorder la recommandation royale au projet de loi C-269 indique clairement où il loge. On se souviendra que ce projet de loi, piloté par le Bloc Québécois et appuyé par le NPD et le Parti libéral, prévoyait des modifications essentielles pour le bien-être des chômeurs et des chômeuses dont une hausse du taux de prestations de 55 % à 60 %, un assouplissement des normes d'admissibilité ainsi qu'une augmentation de la période de prestations.

Bref, ce n'est pas avec un gouvernement conservateur qu'il faut espérer des améliorations au régime d'assurance emploi. Obsédé par les besoins de main-d'œuvre dans certaines régions du Canada, notamment l'Alberta, celui-ci est convaincu qu'un régime d'assurance emploi trop « généreux » freine l'envie de travailler et nuit à la mobilité de la main-d'œuvre. C'est d'ailleurs ce même argument qui nous a été servi lors de la mise en place de l'initiative ciblée pour les travailleurs âgés. À cet égard, cette citation du ministre du Travail, Jean-Pierre Blackburn, parue dans le journal *Le Réveil* du 2 décembre 2007 est éloquente : « En Alberta, il manque de main-d'œuvre et ils ne savent pas quoi faire pour trouver des travailleurs. Pendant ce temps, on ne peut quand même pas payer des gens âgés de 50 à 55 ans pour demeurer à la maison. (...) ».

Programme de soutien du revenu pour les travailleuses et les travailleurs âgés

En 1997, les libéraux ont aboli le programme d'adaptation pour les travailleurs âgés (PATA). Or, la crise qui se vit présentement dans le secteur manufacturier, tout particulièrement dans les industries de la forêt et du textile, nous rappelle combien il peut être extrêmement difficile, voire impossible, pour bon nombre de travailleuses et de travailleurs âgés de se retrouver un emploi rémunérateur dans leur région. Dans un tel contexte, un programme qui assure un revenu décent entre la fin des prestations d'assurance emploi et le début des prestations de retraite à ces travailleuses et ces travailleurs de 55 ans et plus, victimes d'un licenciement ou d'une fermeture d'entreprise, est essentiel.

Malheureusement, le gouvernement conservateur refuse toujours de mettre en place un tel programme et d'y apporter sa contribution financière malgré un contexte de surplus milliardaire. Sa solution : l'initiative ciblée pour les travailleurs âgés (ICTA). Cette mesure temporaire, qui mise essentiellement sur des mesures actives pour améliorer l'employabilité et faciliter la reprise du travail, n'est pas sans mérite. Mais, elle est nettement insuffisante. Elle laisse sans soutien financier les milliers de travailleuses et de travailleurs âgés qui ne parviennent pas à se replacer sur le marché du travail et qui, malgré le désir des conservateurs, ne vont pas déménager en Alberta !

1 Arthurs, H. W., *Équité au travail. Des normes du travail fédérales pour le XXI^e siècle*, Ressources humaines et développement des compétences Canada, 2006.

Programmes des partis

Parti conservateur

Il serait illusoire d'attendre un virage majeur de ce parti. Il n'a jamais exprimé l'intention de bonifier le régime d'assurance emploi ni d'améliorer les normes du travail, au contraire.

Pour ce qui est du soutien du revenu aux travailleurs âgés, son dernier budget nous indique clairement qu'il compte persister dans la voie engagée au cours de son premier mandat.

Parti libéral

Le Parti libéral a appuyé le projet de loi C-269 visant à améliorer le programme d'assurance emploi. Doit-on en conclure qu'un gouvernement libéral le ferait renaître et procéderait à des réformes de l'assurance emploi ? Rien n'est moins sûr, d'autant plus que c'est aux libéraux que l'on doit les coupes et le détournement de la caisse. Le flou est tout aussi présent quant à leurs intentions vis-à-vis des travailleurs âgés.

Bloc Québécois

Le Bloc s'engage à présenter différents projets de loi dans le but d'améliorer les conditions de vie et de travail des salarié-es. Des projets de loi sur l'équité salariale, sur le harcèlement au travail et sur le retrait préventif pour les salarié-es sous juridiction fédérale sont ciblés. Il entend revenir à la charge pour faire adopter un

projet de loi visant l'interdiction du recours aux briseurs de grève. Il compte aussi accentuer la pression dans les dossiers de l'assurance emploi, de la protection du revenu des travailleurs âgés et de la langue de travail dans les entreprises de juridiction fédérale au Québec.

Nouveau Parti démocratique

Le parti de Jack Layton s'engage à ramener le salaire minimum fédéral à 10 \$ l'heure. Il promet d'améliorer le programme d'assurance emploi dans l'esprit du défunt projet de loi C-269. Enfin, sans donner de détails sur les modalités, il propose d'améliorer les programmes de transition pour les travailleuses et les travailleurs touchés par la crise du secteur manufacturier.

Parti vert

Le programme du Parti vert est peu bavard sur la question de l'assurance emploi. Par contre, il propose de refondre dans un seul système l'ensemble des programmes de soutien du revenu, créant ainsi un revenu de subsistance garanti universel et sans égard aux besoins. Aussi séduisante que soit cette idée, il faut reconnaître que sa réalisation demeure hautement problématique et que cette formule n'a pas fait ses preuves.

Constats CSN

Depuis plusieurs années, la CSN, en coalition avec les autres centrales syndicales et le conseil national des chômeurs, se bat avec acharnement pour que le régime d'assurance emploi soit bonifié et pour que le gouvernement rembourse les surplus accumulés. La Cour suprême devrait rendre une décision à cet égard d'ici la fin de l'année. Or, si le passé est garant de l'avenir, on ne peut faire confiance aux conservateurs dans ce dossier. Même avec la création de l'Office d'assurance emploi et la mise en place d'un compte distinct, le problème reste entier. Les conservateurs refusent de s'engager à rembourser les surplus passés. De plus, ils ont fait avorter le projet de loi C-269 qui aurait permis d'améliorer considérablement le sort des chômeuses et des chômeurs. Cela en dit long sur leur volonté d'améliorer la protection des nombreuses personnes qui, chaque jour, perdent leur emploi. Pour ce qui est de l'appui des libéraux à ce projet de loi, il est difficile d'y voir autre chose qu'une tentative de séduction. Il faut se souvenir qu'ils sont les grands responsables de la situation actuelle.

En fait, il n'y a que le Bloc Québécois et le NPD qui se sont formellement engagés à poursuivre la bataille pour que le programme d'assurance emploi soit amélioré. Ce sont aussi les deux seuls partis qui proposent de déposer des projets de loi visant à faire progresser les droits des travailleuses et des travailleurs.

Finances publiques

Bilan du gouvernement conservateur

Le gouvernement Harper ne croit pas à l'intervention de l'État dans l'économie. Il suffirait de mettre en place un régime fiscal compétitif au niveau international et le marché ferait le reste. Il vise donc moins d'État. Il ne croit pas non plus aux mesures contra-cycliques pour stimuler l'économie. Il compte essentiellement sur une réduction générale du fardeau fiscal de l'ensemble des entreprises plutôt que sur des mesures ciblées pour stimuler la croissance économique et l'emploi. Il adhère à la vision néolibérale pour laquelle un fardeau fiscal trop élevé et les programmes sociaux réduisent nécessairement la croissance du PIB.

On trouve donc des constantes dans l'action du gouvernement Harper : priorité aux allègements fiscaux et au paiement de la dette au détriment des besoins sociaux et économiques ; absence ou faiblesse de l'aide aux secteurs en difficulté ; mesures insuffisantes pour faire face au déséquilibre fiscal.

Les trois budgets du gouvernement Harper ont été dans le sens de réductions d'impôt des particuliers et des entreprises ainsi que des baisses des taxes à la consommation. Les baisses d'impôt successives pour les entreprises font en sorte que le Canada devient le pays ayant le plus faible fardeau fiscal du G7 sur les nouveaux investissements. Le taux d'impôt qui était de 29 % au début du millénaire sera de 15 % en 2012 ! Opportunisme politique oblige, les allègements fiscaux ont aussi visé dans le deuxième budget les familles avec enfants, les ménages à faible revenu, les personnes âgées et retraitées.

Dans chaque budget, un montant allant de 10 à 13 milliards de dollars a été réservé au paiement de la dette fédérale. Malgré les besoins considérables de soutien pour les entreprises manufacturières et le secteur forestier, malgré les besoins urgents pour les travailleurs et les travailleuses victimes de licenciement et pour remettre à niveau le régime d'assurance emploi, le gouvernement Harper a obstinément choisi de s'en tenir à ses objectifs de remboursement de la dette.

Fidèle à son idéologie, le gouvernement Harper a d'abord nié l'utilité de toute intervention budgétaire pour les secteurs en difficulté. Dans les budgets ultérieurs, il a finalement adopté des mesures temporaires pour favoriser l'investissement et il a mis en place une fiducie pour le développement des collectivités. Ces mesures se sont révélées tout à fait insuffisantes en plus, en ce qui a trait à la fiducie, d'être distribuées entre toutes les provinces au prorata de leur population indépendamment de l'acuité des problèmes des uns et des autres.

Le gouvernement a donc fait fi des problèmes spécifiques de certains secteurs, préférant un traitement identique de tous les secteurs, y compris les plus rentables comme l'industrie pétrolière, le secteur minier ou le secteur financier.

Quant au déséquilibre fiscal, le gouvernement Harper a libéré certains espaces (réduction de la TPS) et augmenté les transferts aux provinces. Cependant, le financement fédéral de la santé n'est jamais remonté au niveau recommandé par la Commission Romanow, c'est-à-dire à 25 % des engagements totaux. De plus, le financement des études postsecondaires est toujours inférieur au montant de 1 milliard de dollars qui était versé avant les coupes fédérales.

Bref, la moitié des allocations budgétaires de ce gouvernement est allée aux allègements fiscaux, le reste étant réparti également entre le remboursement de la dette et les nouvelles dépenses.

Programmes des partis

Parti conservateur

Le programme du parti n'étant pas encore disponible, le bilan de son action doit servir de repère à une éventuelle politique budgétaire et économique.

Parti libéral

Le Parti libéral prône de moins taxer les éléments productifs de la société et de taxer davantage la pollution. Il propose un régime fiscal équilibré et plus progressif, mais plus compétitif, qui comprendra des investissements pour renforcer le secteur manufacturier. Il propose la mise en place d'une taxe sur le carbone.

Il compenserait l'augmentation du prix de l'énergie générée par la nouvelle taxe du carbone par des allègements fiscaux, il réduirait les impôts de 10 % pour la majorité des particuliers, il aiderait les familles à faible revenu ; il baisserait de façon notable l'impôt sur les bénéfices des sociétés afin qu'elles puissent investir pour réduire leur pollution et accroître leur efficacité énergétique et souhaite que le Canada devienne encore plus concurrentiel sur le plan de la fiscalité. Il consacrerait 1 milliard de dollars au secteur manufacturier pour l'aider à devenir plus compétitif et à adopter des pratiques plus écologiques ; il améliorerait le crédit d'impôt pour la recherche et le développement.

Bloc Québécois

Le Bloc Québécois propose un plan détaillé d'intervention économique, notamment pour les industries manufacturières et forestières et les PME telles que : crédits d'impôt remboursables en recherche et développement, congé fiscal pour les PME en région allant jusqu'à 50 % de la masse salariale, aide à l'industrie du meuble et du textile, mesures fiscales pour les entreprises de 2^e et 3^e transformations en région. Il propose aussi diverses mesures de développement social et le rétablissement du financement des organismes de développement économique et social.

Pour mener à bien son plan, il propose d'éliminer toutes les baisses d'impôt accordées par les libéraux et les conservateurs aux pétrolières, l'élimination immédiate de l'amortissement accéléré pour ces dernières ainsi qu'une offensive rigoureuse pour mettre fin à l'évitement fiscal par l'entremise des paradis fiscaux.

Nouveau Parti démocratique

Les politiques économiques du NPD passent par des budgets équilibrés et des investissements dans la croissance. Ce parti souhaite plus d'égalité dans un environnement économique durable et vert, plus efficace et productif. Le NPD préconise notamment une assurance médicaments universelle ; une correction du régime d'assurance emploi ; des services de garde abordables pour toutes les familles ; la réduction des frais de scolarité pour les études postsecondaires.

Leur plan pour aider le secteur manufacturier à hauteur de deux milliards de dollars, encouragerait les investissements pour stimuler l'innovation ; l'élaboration de stratégies industrielles sectorielles ; on prévoit aussi la mise en place d'un fonds pour les emplois verts pour les travailleurs déplacés ; la création d'un poste de commissaire à l'emploi pour enquêter sur les fermetures.

Parti vert

Les fondements de la politique économique du Parti vert passent par « un virage fiscal vert ». Ce virage se fera sans incidence sur les recettes du gouvernement, nous dit-on, puisque certaines taxes augmenteront alors que d'autres seront réduites afin d'orienter l'économie vers la durabilité écologique. Cette réforme fiscale propose notamment, une réduction de l'impôt sur le revenu et des charges sociales en ajoutant des paliers d'imposition pour taxer davantage les plus fortunés ainsi que l'instauration d'une gamme complète de taxes « pollueur- payeur ».

Il propose également l'équilibre budgétaire et la réduction de la dette. Il souhaite aussi répondre aux besoins sociaux et environnementaux tels que : l'augmentation de la qualité de vie en augmentant les congés payés et le salaire minimum.

Constats CSN

Pour la CSN, l'objectif principal de la fiscalité demeure de répondre aux besoins de la population. Le niveau du fardeau fiscal ne doit donc pas être évalué en faisant abstraction des biens et services publics qu'il permet à la population d'obtenir. Bien sûr, l'environnement fiscal dans lequel évoluent les entreprises doit être compétitif, mais la CSN estime que les entreprises doivent aussi contribuer de façon équitable à la caisse commune. Les baisses d'impôt générales n'accordent pas un traitement identique à tous les secteurs, à preuve, cette mesure n'aide en rien les entreprises qui ne font pas de profits. Des mesures fiscales adaptées à leurs réalités particulières devraient donc s'ajouter. Le gouvernement Harper va à l'encontre des politiques que la CSN défend.

Le Parti libéral, préconise des allègements fiscaux, mais propose une source de revenus supplémentaires, la taxe du carbone. Par ailleurs, sa politique économique est axée sur la compétitivité du régime fiscal des entreprises. Les mesures proposées pour le secteur manufacturier demeurent timides et ne répondent pas aux besoins du Québec.

Le NPD, pour sa part, préconise des mesures plus audacieuses en ce qui a trait à la fiscalité des entreprises ainsi qu'une aide aux travailleurs déplacés et l'élaboration d'une stratégie industrielle sectorielle.

Le Bloc et le Parti vert sont, de loin, les partis qui ont livré le plus d'informations sur ce qu'ils proposent. Le Bloc, propose un plan détaillé d'intervention économique qui passe par un plan pour les secteurs industriels en difficulté, des propositions fiscales intéressantes ainsi que plusieurs mesures de développement social. Ces mesures vont dans le sens des besoins de la population québécoise et des revendications de la CSN. Le Parti vert défend le « virage fiscal vert », instaure une gamme de taxes pour les pollueurs ainsi que des réductions d'impôt sur le revenu et le travail. Certaines idées sont intéressantes, mais le cœur de la plateforme du parti demeure centré sur les questions environnementales.

Environnement

Bilan du gouvernement conservateur

Quatre mois après avoir été élu, le gouvernement Harper a annoncé que le Canada ne respecterait pas son engagement en ce qui a trait au protocole de Kyoto.

Quelques mois plus tard, les conservateurs ont présenté leur Plan vert visant à réduire, d'ici 2020, les émissions de GES de 20 % par rapport au niveau de 2006. Non seulement ce plan se situe bien au dessous des objectifs de Kyoto, mais il est décrié par certaines provinces, notamment le Québec et l'Ontario, ainsi que par Al Gore, prix Nobel de la Paix, qui l'a qualifié de fraude totale.

En mars 2008, une nouvelle mouture du Plan vert tente de renverser l'image d'un gouvernement laxiste par des normes plus sévères envers les industries polluantes. Si les normes sont plus strictes, les délais pour s'y soumettre peuvent atteindre dix ans, notamment dans le cas de l'exploitation des sables bitumineux.

Stephen Harper a toujours affirmé que la mise en application du protocole de Kyoto nuira gravement à l'industrie des hydrocarbures. C'est cette ligne de pensée qui l'a guidé au long de son mandat : favoriser la croissance de l'industrie pétrolière albertaine au détriment de la santé de la population et de la planète. D'ailleurs, une étude sérieuse menée par Santé Canada, que le gouvernement Harper aurait sûrement préféré garder confidentielle, confirme que les changements climatiques ont des impacts notables sur la santé et le bien-être des Canadiennes et des Canadiens.

Programmes des partis

Parti conservateur

Les conservateurs annonçaient, le 10 septembre dernier, que s'ils étaient réélus, ils réduiraient la taxe sur le diesel pour les industries de 4 ¢ à 2 ¢ le litre. La baisse annoncée priverait le gouvernement de recettes de 600 millions de dollars qui feraient difficilement leur chemin jusqu'aux consommateurs. Cette promesse résume bien la position conservatrice quant à l'environnement : il faut favoriser la consommation de pétrole pour engraisser les fortunes albertaines au détriment de l'avenir des générations futures, de la santé de la population et de la planète.

Parti libéral

La proposition principale du Parti libéral dans la campagne actuelle est la mise en place d'une taxe sur le carbone. Elle vise les 700 plus gros pollueurs au Canada provenant de divers secteurs industriels. La taxe fixée à 10 \$/tonne de GES, augmenterait chaque année pour atteindre 40 \$/tonne la quatrième année. Les recettes prévues après la quatrième année sont établies à 15 milliards de dollars et seraient affectées principalement à des baisses d'impôt pour les particuliers et les entreprises, ainsi que des mesures visant les enfants, les personnes handicapées, les travailleurs à faible revenu.

Enfin, les libéraux conviennent que le Canada ne pourra pas rencontrer les cibles de la phase un du protocole de Kyoto, mais souhaitent que l'objectif de réduction des émissions de GES de la phase deux, de 2012 à 2020, soit de 20 % sous le niveau de 1990.

Bloc Québécois

Le Bloc propose que le Canada s'approche le plus possible des objectifs fixés par le protocole de Kyoto d'ici 2012. Il est pour l'adoption de la cible de réduction recommandée par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui préconise une réduction de 25 % à 40 % des émissions de gaz à effet de serre, par rapport au niveau de 1990, d'ici 2020.

Pour atteindre cet objectif, le Bloc Québécois propose une approche territoriale et permettrait au marché de permis échangeables et à la Bourse du carbone à Montréal d'atteindre leur plein potentiel. Il souhaite aussi modifier certaines mesures dans les champs de compétence fédérale (secteur du transport, énergies renouvelables, efficacité énergétique).

Le Bloc milite pour l'abolition du régime fiscal avantageux dont bénéficient les pétrolières. Pour ce parti, trois principes doivent guider l'approche canadienne de lutte contre les changements climatiques : le respect des engagements internationaux ; l'application du principe du « pollueur-payeur » ; l'équité en matière d'efforts demandés et le plein respect des compétences du Québec.

Nouveau Parti démocratique

Le NPD préconise une réduction de la pollution par la voie législative, en faisant payer les grands pollueurs, et en investissant dans des solutions vertes. Il est pour le développement d'un marché du carbone comme celui de l'Union européenne.

Si l'on se fie aux positions défendues précédemment, le NPD choisirait d'investir dans le transport en commun et dans des programmes d'efficacité énergétique plutôt que de favoriser des baisses d'impôt. De même, il mettrait en place un plan visant à réduire de 80 % les émissions de GES par rapport au niveau de 1990 d'ici 2050.

Enfin, il propose de geler à son niveau actuel la production des sables bitumineux et de transformer le parc automobile canadien pour qu'en 2020, 60 % des voitures neuves soient des modèles hybrides.

Parti vert

Le Parti vert propose l'établissement d'une taxe sur le carbone, selon le même principe que les libéraux, avec l'application d'une taxe à revenu-neutre, les contribuables bénéficiant d'une baisse

d'impôt, d'une politique de partage du revenu, de soutien aux personnes âgées ou à faible revenu. Ce parti propose de maintenir le cap avec les engagements du protocole de Kyoto dans sa phase un, et de viser une réduction de 30 % des émissions de GES sous le niveau de 1990 pour la période 2012–2020.

Pour l'horizon 2040, il propose une réduction des émissions de 80 % de GES sous le niveau de 1990. Les préoccupations environnementales du Parti vert sont présentes dans leur vision du développement des différents secteurs de l'économie (l'agriculture, les forêts, la pêche, les mines, le travail, les fiducies de revenu, etc.).

Ce parti est pour l'étiquetage des OGM, la réhabilitation du chemin de fer et il est contre l'énergie nucléaire.

Constats CSN

Si les conservateurs ne peuvent seuls porter le blâme de la difficulté pour le Canada à respecter le protocole de Kyoto, il demeure que ce gouvernement présente le pire bilan environnemental de l'histoire canadienne. Depuis son élection, le Canada se désolidarise de ce qui représente probablement le plus grand défi qu'a à relever l'humanité.

Pour le Parti libéral, l'application de la taxe sur le carbone est le meilleur moyen de réduire l'émission des gaz à effet de serre. De plus, si seule la taxe est appliquée, les entreprises canadiennes seront privées d'un accès au marché international d'échange de crédits tant que ce marché ne sera pas structuré au Canada. En ce sens, il conviendrait aussi de développer le système de bourse du carbone comme le suggère le Bloc Québécois. Quant aux cibles de réduction d'émissions de GES, le Bloc Québécois prend l'exemple du Québec pour affirmer qu'il faut toujours viser les cibles originales pour l'horizon 2012.

Le Parti vert se démarque légèrement devant le NPD pour les cibles les plus exigeantes. À l'exception des conservateurs, les libéraux ont les cibles les plus timides et ne cachent pas leur démission quant aux objectifs de la phase un du protocole de Kyoto.

Politiques sociales et familiales

Bilan du gouvernement conservateur

Santé et éducation postsecondaire

Le gouvernement Harper s'est contenté de maintenir le statu quo quant au financement des services publics de santé dans une conjoncture où les besoins sont en croissance. Hormis les fonds dédiés aux garanties de délai d'attente, il n'y a pas eu de nouveau financement destiné au Transfert canadien en matière de santé (TCS). Conséquemment, l'accès aux services demeure déficient.

Comme nous l'avons précisé dans le chapitre sur les finances publiques, les sommes allouées à l'éducation postsecondaire demeurent largement insuffisantes. Au lieu de financer adéquatement ce niveau d'éducation, les conservateurs se sont, comme leur prédécesseur, ingérés dans un champ de juridiction relevant des provinces en développant différents programmes en économie du savoir : centres d'excellence, Fondation canadienne pour l'innovation, chaires de recherche, programmes de subvention aux étudiants, etc.

Services de garde

Une des trames de fond de l'idéologie conservatrice veut qu'il appartient aux parents seuls de choisir le mode de garde qui leur convient. Dès son arrivée au pouvoir, le Parti conservateur a fait une démonstration de sa vision traditionnelle de la famille en mettant abruptement fin à la stratégie nationale de services de garde du gouvernement précédent.

Prônant le soutien direct aux familles, le gouvernement conservateur a instauré une nouvelle prestation universelle pour la garde des enfants (PUGE) de 1 200 \$ par année pour les enfants d'âge préscolaire et un crédit d'impôt de 2 000 \$ par enfant de moins de 18 ans. Il est illusoire de croire que ces sommes sont suffisantes pour couvrir le coût des services de garde. Le soutien direct aux familles est un objectif louable, mais il ne remplacera jamais l'investissement public dans des services de garde de qualité. À cet égard, son engagement à développer 25 000 places en garderie annuellement, à l'échelle du Canada, est nettement insuffisant.

Logements sociaux

Il est évident que la question des logements sociaux n'a pas non plus trouvé écho chez les conservateurs. Aucun financement n'a été alloué dans ce domaine. Ce silence sur une question aussi fondamentale est la preuve criante que les objectifs poursuivis par ce parti ne répondent pas aux besoins primaires des plus démunis de notre société.

Programmes des partis

Parti conservateur

En se basant sur le discours des conservateurs voulant que le déséquilibre fiscal soit chose du passé, il faut s'attendre à peu de changements de leur part quant au financement des services publics.

Lors de la dernière campagne électorale, le PCC proposait de créer un fonds spécifique pour l'éducation en retirant le financement pour l'éducation postsecondaire du transfert en matière de programmes sociaux et en le mettant dans un transfert canadien pour l'éducation et la formation. Cet engagement est resté lettre morte.

Quant aux services de garde, il est fort possible qu'à la suite des pressions exercées, notamment par les groupes d'extrême droite, le Parti conservateur confirme son choix idéologique et procède à l'augmentation graduelle de la prestation universelle pour la garde des enfants d'âge préscolaire (PUGE). Une telle décision pourrait être un incitatif pour certaines mères à rester à

la maison. La contrepartie est cependant beaucoup plus lourde de conséquences puisque cela nuira à la présence des femmes sur le marché du travail et à leur indépendance économique.

Parti libéral

On devra attendre le programme de ce parti quant à la santé. Néanmoins, nous devons nous rappeler que le plan suivi par Stephen Harper en matière de financement de la santé n'est que la continuité des politiques initiées par les libéraux. Le chef du Parti libéral a annoncé qu'une fois au pouvoir, son parti doublera, pour les familles à bas revenu, la prestation fiscale actuelle de 1 200 \$ pour enfant. De plus, il annonçait que toutes les familles canadiennes pourraient aussi bénéficier d'un ajout de 350 \$ à l'actuel crédit d'impôt universel pour les enfants. Reste à voir quelle attitude il aura par rapport à la stratégie nationale des services de garde que son parti avait mise en place en 2004-2005.

Bloc Québécois

Le Bloc dénonce l'ingérence du gouvernement fédéral dans les champs de compétence du Québec. Il réclame une hausse des paiements de transferts canadiens pour la santé et l'ensemble des programmes sociaux.

Reconnaissant que l'éducation est la pierre d'assise du développement des sociétés, le Bloc Québécois exige que le gouvernement fédéral procède à une hausse importante de l'effort financier consacré aux études postsecondaires.

En matière de services de garde, le Bloc réclame du gouvernement fédéral le transfert au Québec des sommes qu'il économise sur le dos des familles québécoises afin de permettre au gouvernement d'investir davantage dans sa politique familiale.

Nouveau Parti démocratique

Le NPD s'engage à maintenir un système public de santé tout en mettant fin au processus de privatisation du secteur. Il promet plus de médecins et d'infirmières pour réduire les délais d'attente et améliorer les soins de longue durée aux personnes âgées. Le parti travaillera aussi à la réalisation d'une nouvelle

entente avec les provinces pour assurer des transferts stables à la santé. Au cours du dernier mandat, le NPD a été actif sur la question de l'éducation en déposant la *Loi canadienne sur l'enseignement postsecondaire*. Il compte poursuivre dans cette voie. Les services de garde ne sont pas en reste. Ce parti cible la création d'un système national de services de garde abordables, de qualité, axés sur l'apprentissage.

Parti vert

Le Parti vert favorise un système de soins de santé universel, intégré et axé sur la prévention.

Préconisant l'accès universel à l'éducation et à la formation postsecondaire, il prévoit lancer un « plan global d'accès à l'éducation » qui comprendra, notamment, la prévision au budget de transferts de paiements fédéraux adéquats pour les établissements d'enseignement postsecondaire et une aide financière directe pour les étudiantes et les étudiants.

Les verts adhèrent à un programme universel de garde d'enfants au Canada. Ils privilégient, pour ce faire, les garderies en milieu de travail.

Constats CSN

Le bilan des politiques sociales des conservateurs démontre que ce n'est pas avec ce gouvernement que le Québec arrivera à financer adéquatement ses services publics.

Par ailleurs, les libéraux n'ont pas encore livré leurs intentions. Ces derniers nous ont plutôt habitués à une culture d'ingérence dans les champs de juridiction des provinces.

Les bloquistes répondent encore présents quant à leur volonté de revendiquer du gouvernement fédéral un meilleur financement pour les soins de santé, d'éducation et des services publics du Québec. Quant au NPD et au Parti vert, ces derniers militent en faveur des services publics de soins de santé.

Compte tenu de la multitude de petites et moyennes entreprises au Québec, la CSN, contrairement au Parti vert, ne préconise pas comme pôle de développement les garderies en milieu de travail.

Politique étrangère et commerciale

Bilan du gouvernement conservateur

Politique étrangère

Le gouvernement conservateur n'a jamais expliqué sa politique étrangère et commerciale comme l'avait fait, en 2005, le gouvernement libéral de Paul Martin avec son *Énoncé de politique internationale*. Cela ne l'a toutefois pas empêché d'être actif. Désireux de redonner une image de force au Canada, il a procédé à des investissements massifs dans la défense et l'armée canadienne. Il a aussi accentué le rapprochement avec les États-Unis qui avait débuté sous le règne libéral avec l'engagement militaire du Canada en Afghanistan. Les conservateurs ont, dès leur arrivée au pouvoir, multiplié les gestes pour satisfaire nos puissants voisins. On se souviendra de leur précipitation à régler le conflit sur le bois d'oeuvre et à se rapprocher des positions américaines en remisant le protocole de Kyoto. On se rappellera aussi que Stephen Harper a rapidement souhaité reprendre les discussions sur le projet américain de bouclier antimissile. Plus inquiétant encore, il a refusé de rapatrier Omar Khadr, détenu à la prison américaine de Guantanamo, faisant du Canada le seul pays occidental à ne pas avoir rapatrié ses ressortissants.

En mars dernier, pour la deuxième fois de son mandat et malgré une opposition majoritaire de la population canadienne sur la présence militaire en Afghanistan, le gouvernement conservateur a demandé un prolongement de la mission militaire à Kandahar. Grâce à l'appui des libéraux, il a obtenu une prolongation jusqu'en 2011. Devant un tel comportement, son récent engagement électoral de respecter l'échéance de 2011 pour le retrait des troupes militaires canadiennes soulève plusieurs doutes.

Politique commerciale

Sur les questions commerciales, les conservateurs ont poursuivi dans la voie initiée par les libéraux en concentrant leurs efforts sur l'élargissement de l'accès aux marchés internationaux. Bien que se disant favorable au développement de règles multilatérales dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le gouvernement conservateur a tout de même profité de l'enlisement des négociations du cycle de Doha pour signaler sa volonté d'accélérer la conclusion d'ententes bilatérales. Le gouvernement conservateur est présentement en négociation avec plusieurs pays. Malheureusement, ces négociations sont entreprises sans que de véritables études d'impact, notamment sur l'emploi, soient réalisées. De plus, les ententes négociées sont largement inspirées de l'ALENA et de ses dispositions « généreuses » à l'égard des investisseurs (chapitre 11).

Par ailleurs, loin d'afficher plus de transparence que les libéraux, les conservateurs ont continué à soustraire du débat public les ententes entre le Canada, le Mexique et les États-Unis conclues dans le cadre du Partenariat pour la sécurité et la prospérité (PSP) en refusant de les soumettre au Parlement.

Finalement, il faut souligner que l'effort du Canada en matière d'aide au développement demeure anémique avec une contribution d'à peine 0,3 % du PIB. Au rythme où vont les choses, il semble clair que le gouvernement canadien n'atteindra pas la cible de l'ONU à savoir verser 0,7 % du PIB d'ici 2015.

Programmes des partis

Parti conservateur

Dans son dernier Discours du trône (octobre 2007), le gouvernement conservateur a réaffirmé son intention de privilégier le militaire et les démonstrations de force, au détriment d'une approche diplomatique et multilatérale. Les investissements dans la défense et l'armée canadienne devraient donc se poursuivre.

Au début de la campagne électorale, Stephen Harper s'est engagé à respecter l'échéance de 2011 pour le retrait des troupes militaires d'Afghanistan. Faut-il y voir une simple tactique électorale ou un véritable engagement ? En matière commerciale, les négociations bilatérales devraient se multiplier sans égard aux incidences possibles sur l'emploi et le travail. La mise au rancart du PSP est aussi plus qu'improbable.

Parti libéral

Stéphane Dion a beau affirmer que la mission en Afghanistan doit changer de statut en 2009, l'appui de son parti à la prolongation de la participation du Canada à la guerre jusqu'en 2011 jette un doute quant à ses intentions futures. En ce qui a trait au PSP, le Parti libéral réclame plus de transparence et en matière commerciale on doit s'attendre à peu de changements. Le modèle actuel d'accord de libre-échange privilégié par le Canada demeure celui mis en place sous les libéraux.

Bloc Québécois

S'étant opposé au prolongement de la mission en Afghanistan jusqu'en 2011, le Bloc Québécois continue de réclamer le retrait des troupes canadiennes de Kandahar pour février 2009. Il

promet de lutter pour que le gouvernement fédéral renouvelle sa politique étrangère pour un engagement axé sur la voie diplomatique et les missions de paix dans le cadre de l'ONU.

Il préconise que le Canada modernise ses lois commerciales afin de mieux protéger les entreprises contre les pratiques de concurrence déloyale (*dumping*). Il exigera aussi que le gouvernement utilise davantage les mécanismes de protection existants, tels que les mesures de sauvegarde, lorsque des secteurs d'activité sont menacés.

Le Bloc souhaite aussi que le Canada adhère aux grandes conventions de l'OIT qui ne sont pas encore ratifiées.

Dans le cas des accords bilatéraux de libre-échange, il est pour l'inclusion de clauses plus contraignantes touchant le droit du travail, les droits de la personne et le respect de l'environnement. On doit toutefois déplorer qu'il n'y ait rien sur le PSP.

Il propose que soit rehaussée l'aide au développement afin d'atteindre la cible de 0,7 % du PIB d'ici 2015.

Nouveau Parti démocratique

Le NPD s'est prononcé pour le retrait immédiat des troupes canadiennes de l'Afghanistan. Il s'engage à revoir le rôle du Canada sur la scène internationale en misant sur la diplomatie, la modération, le réalisme et la paix dans le monde.

Favorable à une renégociation de l'ALENA, le NPD est contre le PSP et propose une politique commerciale fondée sur les éléments suivants : la protection de l'environnement, le respect des droits de la personne, la promotion des droits des travailleurs et des conditions de travail décentes ; la diversification des marchés d'exportation afin de réduire la dépendance américaine ; une stratégie d'approvisionnement qui privilégie les achats locaux ; la défense de la gestion de l'offre et la protection de la souveraineté du Canada.

Le Parti néodémocrate souhaite aussi faire des pressions à l'OMC pour que le respect des normes du travail, comme le droit de grève et le droit de négociation, fasse partie intégrante des règles d'une concurrence loyale.

Finalement, il prévoit augmenter l'aide au développement.

Parti vert

Le Parti vert souhaite que le Canada rééquilibre sa politique étrangère et redevienne un chef de file dans la promotion de la paix dans le monde. Il propose le retrait des troupes canadiennes de l'Afghanistan.

Au chapitre du commerce, il suggère de renégocier l'ALENA pour, entre autres, éliminer le chapitre 11 sur la protection des investisseurs et revoir la clause de réciprocité en matière énergétique. Finalement, il s'engage à abolir le PSP.

Constats CSN

La CSN a joint sa voix aux organisations qui réclament le retrait des troupes canadiennes de l'Afghanistan. Le prolongement de la mission canadienne jusqu'en 2011 est un choix dangereux. Malgré toutes les promesses faites en campagne électorale, le parti politique qui sera au pouvoir à l'échéance pourrait très bien réclamer la poursuite de la mission. À cet égard, le fort penchant militaire du Parti conservateur n'a rien pour atténuer les doutes et les inquiétudes. Le Parti libéral a appuyé le prolongement de la présence canadienne en Afghanistan tout en souhaitant qu'elle change de statut en 2009. Le Bloc Québécois, le NPD et le Parti vert ont fortement dénoncé la mission militaire en Afghanistan. Ils souhaitent un retrait plus rapide des troupes.

Sur la politique commerciale, il y a peu à attendre des conservateurs et des libéraux. Au cours du prochain mandat, les négociations bilatérales risquent de se multiplier sans que les impacts sur l'emploi et les intérêts des travailleurs et travailleuses ne soient pris en compte. De plus, le secret entourant le PSP va se poursuivre. Seuls le Bloc, le NPD et le Parti vert proposent une révision importante de la politique commerciale canadienne afin que celle-ci intègre davantage les questions des droits de la personne et du travail ainsi que l'environnement aux règles commerciales.

Droits des femmes à l'égalité

Bilan du gouvernement conservateur

Lors de la dernière campagne électorale Harper déclarait : « Le Canada doit faire plus pour s'acquitter de ses engagements internationaux envers l'égalité des femmes ». Il a rapidement fait volte-face sur cette question revenant aux valeurs néoconservatrices et aux valeurs morales de droite auxquelles il adhère profondément. Niant le droit à l'égalité des femmes, son gouvernement a pris un train de mesures afin de réduire les femmes au silence.

En 2006, il transformait de façon importante Condition féminine Canada en réduisant le budget de fonctionnement de 40 %, handicapant ainsi de façon substantielle ses capacités d'intervention.

Par la suite, il procédait à une réforme rétrograde du Programme de promotion de la femme. De façon unilatérale, le gouvernement a pris la décision de faire disparaître des mots évocateurs : égalité des femmes, justice sociale, participation politique et juridique des femmes, assises sur lesquelles le gouvernement du Canada avait fait sa réputation.

Il a persisté en détruisant le Programme de contestation judiciaire, en refusant d'adopter une loi proactive sur l'équité salariale et en mettant fin à la Stratégie nationale de services de garde.

Comme si ce n'était pas suffisant, un député conservateur déposait un projet de loi privé (C-484), avec l'appui du premier ministre Harper et la majorité de son caucus, visant à redéfinir, notamment, les sanctions applicables aux agressions envers les femmes enceintes. Ce projet de loi peut indirectement ouvrir la porte à une recriminalisation de l'avortement remettant en question la liberté de choix des femmes. Les conservateurs démontrent ainsi clairement leur volonté de faire reculer les droits des femmes à l'égalité et à la liberté.

Programmes des partis

Parti conservateur

Ses engagements en cette matière ne sont pas encore connus. Néanmoins, il faudra se méfier. Comme le démontre son premier mandat, le discours pourrait n'être qu'un leurre au regard de ses réelles intentions.

Parti libéral

Dans le passé, les libéraux ont été peu actifs sur la question des femmes. Par contre, en 2006 et 2007, le caucus libéral féminin a publié des orientations générales dans deux « Livre rose » pour l'égalité sociale et économique des hommes et des femmes.

Il faudra voir comment les recommandations découlant de ces travaux seront traduites dans le programme électoral à venir.

Bloc Québécois

Dans son programme, le Bloc exige du gouvernement Harper qu'il restaure et, par la suite, augmente le financement de Condition féminine Canada à l'endroit des groupes de défense des droits des femmes et qu'il fasse de l'égalité des femmes une priorité autant dans ses programmes que dans son mandat.

Nouveau Parti démocratique

Le NPD affirme avoir un plan pour que les femmes soient traitées équitablement. On sait que ces questions le préoccupent et qu'il est intervenu à différentes reprises pour des mesures favorisant l'égalité des femmes et des hommes.

Il faudra voir ce qu'il proposera plus concrètement.

Parti vert

Pour le Parti vert, l'égalité de la femme (sic) est l'un des fondements d'une société juste. Il préconise une série de solutions vertes visant à faire progresser le droit à l'égalité des femmes : programme d'éradication de la pauvreté ; projet de loi sur l'équité salariale ; rétablissement du financement de Condition féminine Canada, etc.

Constats CSN

Les décisions prises par le gouvernement Harper sont injustifiables. Elles constituent un recul dans la quête de l'égalité de fait entre les femmes et les hommes au Canada, égalité qui est encore loin d'être atteinte. Elles sont encore moins justifiables si l'on tient compte de la santé financière du gouvernement fédéral.

Il est encourageant de voir que les autres partis ont dénoncé les gestes des conservateurs. Il n'en demeure pas moins que l'éventuel retour au pouvoir des conservateurs, qui plus est majoritaire, fait craindre le pire particulièrement en ce qui concerne le droit des femmes à l'avortement.

Sécurité, droits et libertés et question autochtone

Bilan du gouvernement conservateur

Le gouvernement Harper est obsédé par la sécurité. Augmentation des forces policières, durcissement des peines d'emprisonnement, notamment pour les mineurs, privatisation de nouvelles prisons, stratégie nationale antidrogue axée sur la répression et la lutte au terrorisme ne sont que quelques exemples des gestes posés ou annoncés. En plus de ne pas avoir fait leur preuve, ces mesures répressives coûtent cher. Le gouvernement a déjà englouti 1,4 milliard de dollars pour la sécurité intérieure et la lutte au terrorisme. Soulignons également qu'il a procédé au démantèlement progressif du registre des armes à feu.

À cette hantise de la sécurité s'ajoute une volonté de contrôle de l'information qui entrave la liberté et mine la démocratie. En plus d'avoir aboli le registre des demandes d'accès à l'information, toutes les communications des ministères doivent maintenant passer par le Conseil privé et le bureau du premier ministre.

Les velléités de contrôle du gouvernement ont des répercussions particulièrement négatives sur certains groupes. Sous prétexte de régler les retards dans le traitement des demandes d'immigration, le gouvernement Harper a modifié la *Loi fédérale de l'immigration*. Ces modifications donnent au ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté des pouvoirs discrétionnaires dans le choix et le nombre des immigrants. Par ailleurs, la loi prévoit la mise en place d'une véritable instance d'appel pour les réfugiés-es, mais le gouvernement conservateur, comme les libéraux avant lui, se traîne les pieds. Des centaines de demandeurs en attente se trouvent pénalisés.

Enfin, en ce qui concerne les droits des autochtones, les excuses nationales présentées aux Premières Nations en juin dernier, ne doivent pas nous faire oublier le piètre bilan du gouvernement conservateur dans ce dossier. Il refuse toujours de signer la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Il n'a pas donné suite à l'Accord de Kelowna conclu en 2005 par les libéraux et qui engageait le gouvernement fédéral à verser 5,1 milliards de dollars sur cinq ans pour améliorer les conditions de vie des Premières Nations, Inuits et Métis. Finalement le gouvernement conservateur n'a pas jugé bon d'assurer une représentation adéquate au forum socioéconomique des Premières Nations à Mashteuiash en octobre 2006.

Programmes des partis

Parti conservateur

Bien que le parti conservateur n'ait rien annoncé de précis, on peut certainement s'attendre à d'autres mesures répressives visant à renforcer la sécurité intérieure et à lutter contre la criminalité. Rien n'indique non plus qu'il compte modifier ses politiques sur l'immigration.

Reste à voir s'il maintiendra les engagements pris dans son dernier discours du trône visant à accorder aux autochtones vivant dans les réserves les mêmes protections qu'aux autres Canadiens et Canadiennes.

Parti libéral

Le Parti libéral veut réinstaurer le registre des armes à feu et interdire les armes d'assaut de style militaire. Il s'est prononcé contre la stratégie antidrogue des conservateurs et s'est dit favorable à la mise sur pied de programmes de prévention en la matière, comme le maintien des sites d'injection supervisés.

Sans prendre d'engagement précis, les libéraux ont dénoncé avec véhémence les modifications à la *Loi fédérale sur*

l'immigration qui accorde au ministre un pouvoir discrétionnaire sur le processus d'immigration.

Si on se fie aux propos de Stéphane Dion, il est permis de supposer qu'un gouvernement libéral rétablirait l'Accord de Kelowna et qu'il signerait la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Bloc Québécois

Le Bloc Québécois revendique la réinstauration du registre des armes à feu. Il présentera un projet de loi pour modifier la *Loi sur l'accès à l'information* afin que les citoyens et les citoyennes aient un meilleur accès à l'information.

Le Bloc réclamera le transfert au Québec de la responsabilité de la réunification familiale. Il demandera également la mise en place de la Section d'appel des réfugiés, tel que le prévoit la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Enfin, il militera pour que le gouvernement corrige les inégalités affectant les communautés autochtones.

Nouveau Parti démocratique

Le NPD aborde peu les enjeux de sécurité intérieure et d'accès à l'information dans son programme.

Pour faire face au déclin démographique, le NPD croit que le Canada doit accorder une plus grande place à l'immigration. Le NPD mettrait fin aux frais d'administration excessifs imposés aux réfugiés, aux immigrants et aux enfants qui fuient la violence conjugale. Les néodémocrates veulent aussi accélérer la réunification des familles.

En raison des positions prises par le NPD, notamment quant à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, on peut supposer que ce parti serait d'accord avec des mesures pour les Premières Nations, Métis et Inuits.

Parti vert

Le Parti vert propose de nombreuses mesures touchant la sécurité comme le renforcement du contrôle des armes aux frontières et le rétablissement du registre des armes à feu. Il s'oppose à la privatisation des prisons.

En matière d'immigration les verts mettent l'accent sur la régularisation de la situation des personnes sans statut. Ils dénoncent le sous-financement des programmes d'intégration des immigrants et des immigrantes.

Le Parti vert demande l'adoption de la Déclaration des Nations Unies pour les droits des peuples autochtones, rétablissement de l'Accord de Kelowna et la révision de la *Loi sur les Indiens*.

Constats CSN

Le bilan du gouvernement Harper et l'analyse des positions des différents partis sur la question autochtone et la problématique de l'immigration montrent sans équivoque que toutes les autres formations politiques feraient mieux que les conservateurs.

Pour la CSN, il y a lieu d'être extrêmement préoccupé de l'orientation conservatrice en matière de sécurité et de contrôle de l'information.

La perspective d'un gouvernement majoritaire conservateur est particulièrement inquiétante. Plutôt que de s'atténuer, son obsession sécuritaire risque de s'amplifier.

On doit constater avec un certain soulagement que l'ensemble des autres partis ne semble pas partager les convictions et les orientations des conservateurs en matière de sécurité, de droits et de liberté.

La nation québécoise et la culture

Bilan du gouvernement conservateur

Reconnaissance de la nation québécoise

En novembre 2006, au moment où le Bloc Québécois avait soumis une proposition visant la pleine reconnaissance de la nation québécoise, Stephen Harper a plutôt proposé que le parlement canadien « reconnaisse que les Québécoises et les Québécois forment une nation au sein d'un Canada uni ».

Mais, dans les faits, il n'a jamais eu l'intention d'accorder plus de droits à la nation québécoise. Purement symbolique, aux dires mêmes du ministre Lawrence Cannon, lieutenant québécois de Stephen Harper, elle n'a aucun effet contraignant. Elle ne lie ni les tribunaux, ni les instances politiques. Il ne s'agit en fait que d'un opportunisme politique visant à obtenir quelques votes supplémentaires au Québec.

Par ailleurs, le gouvernement Harper avait promis au Québec qu'il pourrait intervenir à l'UNESCO comme il le fait déjà dans la francophonie, c'est-à-dire comme gouvernement participant. Stephen Harper n'a pas respecté ses engagements et a accordé au Québec une place tout à fait incompatible avec celle que l'on accorderait à une nation. Le Québec doit se contenter d'un représentant officiel permanent, qu'il paye lui-même, au sein de la délégation du Canada à l'UNESCO. La culture canadienne est donc la seule qui a réellement droit de parole dans ce forum international.

Promotion de la culture

La culture joue un rôle déterminant dans l'évolution et la vitalité des sociétés. Or, au cours des derniers mois le gouvernement Harper a pris plusieurs décisions qui nuiront à la vigueur de notre culture.

Dans le dossier de TQS, le CRTC a permis aux nouveaux acquéreurs de faire disparaître le service de nouvelles et la ministre Josée Verner a refusé d'intervenir sous prétexte qu'il s'agissait d'une transaction privée, faisant fi du droit du public à l'information.

Devant l'incapacité des conservateurs à défendre les emplois et le droit à l'information, des centrales syndicales et d'autres groupes se sont joints au Bloc Québécois pour demander la création d'un Conseil québécois de la radiodiffusion et des télécommunications. Le gouvernement Harper a refusé de donner suite à cette demande.

Pendant l'été 2008, le gouvernement conservateur annonçait des compressions de près de 45 M\$ dans le domaine de la culture. Il a aboli des programmes favorisant la promotion des artistes et de leurs œuvres à l'étranger. D'autres programmes liés à la production cinématographique, la préparation d'expositions muséales, la conservation de produits culturels, la formation d'artistes ou l'utilisation des technologies de l'information (archivage, mise en ligne d'œuvres, etc.) seront aussi affectés par la hache conservatrice.

Programmes des partis

Parti conservateur

En réponse aux critiques formulées par les différents intervenants du milieu de la culture à la suite des coupes, le Parti conservateur s'était engagé à présenter de nouvelles mesures. On attend toujours.

Parti libéral

Les libéraux ont dénoncé les compressions budgétaires dans les programmes culturels, on pourrait donc s'attendre à ce qu'ils réinvestissent dans ce secteur, s'ils formaient le prochain gouvernement.

Bloc Québécois

Le Bloc Québécois propose plusieurs mesures pour aider le secteur culturel.

Il demandera, entre autres, un rehaussement des budgets accordés au Conseil des arts, au cinéma québécois et aux différents festivals. Il demande aussi la mise en place d'incitatifs favorisant la diffusion et la reconnaissance des œuvres culturelles régionales.

Il revendique la création par l'UNESCO d'un secrétariat à la diversité culturelle.

Nouveau Parti démocratique

Le NPD compte annuler les compressions dans les programmes culturels et en créer de nouveaux.

Parti vert

Le Parti vert veut aussi annuler les compressions dans les programmes culturels et mettre en place de nouveaux programmes pour soutenir les artistes. Il propose d'augmenter le soutien financier au Conseil des arts du Canada, à Radio-Canada, à l'Office national du film (ONF) et à Téléfilm Canada.

Constats CSN

En présentant sa proposition sur la nation québécoise, Stephen Harper n'a accordé aucun nouveau pouvoir au Québec. Il a posé un geste opportuniste par lequel il espère obtenir certaines retombées politiques pour son parti au Québec.

Il est toutefois paradoxal que cette reconnaissance s'accompagne de coupes dans le domaine culturel. Derrière ces coupes se profile également le spectre de la censure afin de bannir des œuvres culturelles dont les images ou les propos seraient considérés « offensants ». Heureusement, l'ensemble des autres partis s'est engagé à réinvestir dans ce secteur essentiel au dynamisme et au rayonnement de la nation québécoise.

Conclusion et recommandations

Prémises

D'entrée de jeu, rappelons que l'article 7 de nos statuts et règlement stipule d'abord que « la CSN est une centrale syndicale indépendante de tous les partis politiques » et prévoit qu'elle peut exercer une action de portée politique notamment « combattre tout gouvernement, administration publique, programme, projet de loi et situation qui nuisent aux intérêts fondamentaux des classes populaires ».

Rappelons également que nous avons à évaluer l'impact des recommandations que nous faisons dans une dynamique de scrutin uninominal à un tour, qui ne permet pas de bien refléter le vote populaire, faute de dimension proportionnelle comme le souhaite la CSN.

Le 14 octobre 2008

Le bilan du gouvernement Harper que nous venons de tracer est éloquent et doit alerter tous ceux et toutes celles qui ont une vision différente du rôle de l'État.

Stephen Harper a pourtant battu des records de longévité à titre de chef d'un gouvernement minoritaire à Ottawa. Il fut bien sûr aidé en cela par une opposition libérale anémique dont le chef n'est pas des plus charismatiques.

Mais, ce qui est le plus inquiétant, c'est de constater que dans une situation aussi précaire politiquement, il ait démontré sa détermination à réduire l'État à des fonctions primaires, sa propension à appuyer les affaires militaires, son désintéressement pour les programmes sociaux et la culture, son obsession sécuritaire, son insouciance volontaire des questions environnementales, l'opacité de sa gestion relativement aux médias et son conservatisme moral. Tout cela en gardant une possibilité réelle d'être réélu. Imaginons quatre ans d'un tel gouvernement, mais majoritaire cette fois.

Bien sûr on souhaite nous faire prendre des vessies pour des lanternes. Le manège des faiseurs d'images du Parti conservateur est assez grossier lorsque soudainement en pleine campagne électorale ils tentent d'opérer une métamorphose extrême de leur chef en en faisant un être accessible, chaleureux et empathique envers ses semblables. Stephen Harper pousse même l'audace jusqu'à proclamer qu'il se contenterait d'un gouvernement plus fortement ... minoritaire ! Cette déclaration sent le coup fourré. Il n'y a pas d'option « gouvernement minoritaire » sur les bulletins de vote. Ce sont les voix additionnées de milliers d'électeurs séduits par cette formule qui, comté par comté, pourraient élire un nombre suffisant de député-es conservateurs, apportant ainsi sur un plateau d'argent les rênes du pouvoir majoritaire à Stephen Harper.

Nous ne sommes pas dupes. Nous devons contribuer activement à alimenter la réflexion collective sur les conséquences des choix qui seront faits le 14 octobre prochain.

Stephen Harper doit être démasqué. Le parti conservateur doit être stoppé.

Au Canada

À la dissolution de la Chambre, le Parti conservateur avait besoin de 28 sièges pour obtenir les 155 nécessaires à l'obtention de la majorité qu'il recherche.

Étant donné qu'il a déjà fait le plein de votes dans les provinces de l'Ouest, c'est en Ontario et au Québec, qui détiennent ensemble près de 60 % des sièges (181 sur 308), que se situe la clé de cette majorité.

Tout électeur soucieux d'une plus grande solidarité sociale, qui s'attend par exemple à une intervention de l'État pour soutenir les secteurs en difficulté et qui souhaite des actions concrètes assurant un développement durable, doit s'interroger sur la finalité de son vote, c'est-à-dire de son utilité, pour se rapprocher de la conception qu'il a du rôle d'un gouvernement sur ces questions et non de s'en éloigner en permettant l'élection d'un candidat conservateur.

Ailleurs qu'au Québec, la lutte se fait souvent à trois et même à quatre. Donc une personne partageant l'objectif d'empêcher l'élection d'un candidat conservateur, votera, selon la réalité de son comté, pour le candidat d'une autre formation susceptible de l'emporter. Dans le reste du Canada, ce vote utile peut donc se traduire par l'appui à des candidats tantôt libéraux, tantôt du NPD et même du Parti vert dans certaines circonscriptions.

Au Québec

Au Québec la situation est fort différente, car dans les circonscriptions sur lesquelles Harper fonde le plus d'espoir, la lutte est polarisée, dans 46 comtés sur 75, entre candidats conservateurs et bloquistes. Sur la base des données du dernier scrutin et des élections partielles subséquentes, dans 35 circonscriptions les conservateurs sont deuxième derrière les bloquistes alors que la situation est inversée dans 11 autres. Les libéraux quant à eux sont le plus souvent troisième et, des 11 comtés qu'ils détiennent, plusieurs sont des fiefs quasi imprenables. Le NPD, à l'exception notable d'Outremont, et les verts se partagent le 4^e ou le 5^e rang.

Bien sûr, il pourrait être tout à fait légitime pour quelqu'un, particulièrement préoccupé d'environnement ou opposé aux interventions canadiennes en Afghanistan, de privilégier un vote vert ou NPD. Tout d'abord, il est peu probable qu'un tel électeur provienne des rangs conservateurs et, ensuite, les quelque 15 points de pourcentage que les sondages accordent au NPD et aux verts réunis pourraient bien faire la différence dans plusieurs circonscriptions permettant ainsi l'élection d'un candidat conservateur.

Dans un contexte où les enjeux sont si grands, il importe d'éviter la dispersion de nos choix électoraux.

Recommandations du comité exécutif de la CSN

- 1- *Attendu le bilan que fait la CSN du gouvernement conservateur du Canada ;*

Attendu le mode de scrutin actuel, uninominal à un tour, ne permettant pas de refléter le vote populaire en l'absence d'une dimension proportionnelle ;

La CSN invite les membres de ses syndicats affiliés et la population québécoise en général à voter le 14 octobre prochain pour la candidate ou le candidat le plus en mesure d'empêcher l'élection d'un candidat conservateur.

- 2- *Attendu la position du congrès de la CSN sur l'action politique qui favorise l'implication sur le plan politique des militantes et militants ainsi que des salarié-es du mouvement ;*

La CSN invite les membres de ses syndicats affiliés à s'impliquer activement dans la présente campagne électorale dans les comtés et sur toutes les tribunes qui leur sont offertes.

- 3- Que la CSN fasse connaître sa réflexion dans la présente campagne électorale par les moyens d'information et de communication appropriés et invite ses organisations affiliées à la diffuser dans le cadre de leurs champs d'intervention respectifs.

- 4- *Attendu que voter est un geste fondamental de notre démocratie ;*

La CSN invite tous les membres de ses syndicats affiliés à exercer leur droit de vote le 14 octobre 2008.

Annexe 1

Partis CANADA	Sièges janvier 2006	% des voix 2006	Sièges septembre 2008
Conservateur	124	36,27 %	127
Libéral	103	30,23 %	95
NPD	29	17,48 %	30
Bloc	51	10,48 %	48
Indépendant	1	0,52 %	3
Vert	0		
Vacant	0		5

Partis QUÉBEC	Sièges janvier 2006	% des voix 2006	Sièges septembre 2008
Conservateur	10	24,6 %	11
Libéral	13	20,76 %	11
NPD	0	7,49 %	1
Bloc	51	42,08 %	48
Indépendant	1	0,88 %	2
Vert	0	3,97 %	0
Vacant			2

Canada 308 sièges/155 sièges pour une majorité

Québec 75 sièges :

- 46 comtés où le PC (35) ou le Bloc (11) sont deuxième.
 - o 38 comtés par plus de dix points
 - o 3 comtés par moins de dix points
 - o 5 comtés par moins de cinq points
- 4 comtés libéraux où les conservateurs sont deuxième (mais le plus faible écart est de 22 points)

Mise en garde : les données sont celles de janvier 2006. Il importe donc de procéder à une analyse plus précise de l'eau qui a coulé sous les ponts depuis cette date, et ce, comté par comté.

